

POLITIQUE ■ Le sénateur (PS) refuse que l'on impute à lui seul le projet du nouveau découpage cantonal **Jean-Pierre Sueur réagit aux propos de Marc Gaudet**

Le sénateur du Loiret Jean-Pierre Sueur (PS) revient sur les paroles de Marc Gaudet, conseiller général (Parti radical), tenus hier dans nos colonnes, à propos du nouveau découpage cantonal.

Ce dernier expliquait « avoir dit à Jean-Pierre Sueur - l'instigateur du nouveau découpage selon les opposants au projet - qu'il mettait les élus ruraux en joue ». Le sénateur se dit étonné de telles déclarations : « Je trouve absurde que l'on impute à moi seul ce nouveau découpage cantonal. L'ensemble des parle-



RÉACTION. Le sénateur juge le projet « bénéfique ». ARCHIVES

mentaires ont été consultés par le préfet et le ministère de l'Intérieur. Pour ma part, j'ai fait des remarques, certaines ont été prises en compte, d'autres non. »

Jean-Pierre Sueur indique, par ailleurs, que le projet est toujours « en phase de consultation, jusqu'au vendredi 24 janvier. Si des élus veulent lancer des propositions, ils peuvent toujours le faire. »

Selon le sénateur, il faut se réjouir de cette réforme qui respecte les communautés de

communes et va instaurer la parité et l'égalité entre les territoires (*en terme d'habitants et d'élus, dans chaque canton*). »

D'autant que, selon lui, ce dernier point n'est pas discutable : « Cette décision émane du conseil constitutionnel et s'applique peu importe la couleur politique du gouvernement. Avant, une voix pouvait compter six fois plus qu'une autre. Il faut se réjouir que le découpage permette de réduire cette injustice démographique. » ■

Anne-Laure Le Jan